

# Section Foot Féminin SAISON 2018/2019

# **PROCÈS-VERBAL N°42**

Réunion restreinte du : mardi 28 mai 2019

Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de **7** jours à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de 2 jours francs pour les Coupes Nationales et de **3** jours pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..

## COMPOSITION des GROUPES des CHAMPIONNATS REGIONAUX 2019 / 2020

Chaque fin de saison, nous vous sollicitons afin de connaître vos éventuels desiderata pour la saison prochaine.

Les clubs sont priés de nous faire parvenir au plus tôt leurs souhaits.

\*\*\*\*\*\*

# Communication – Compétitions Féminines Jeunes Saison 2019/2020

## Les compétitions féminines jeunes évoluent

Conformément aux préconisations de la Direction Technique Nationale de la F.F.F., et afin d'être plus en phase avec la répartition des licenciées jeunes au sein des différentes catégories, le Comité de Direction de la Ligue a, en sa réunion plénière du 30 Avril 2018, décidé de faire évoluer, à compter de la saison 2019/2020, l'offre de pratique féminine jeune comme suit :

- . Les Compétitions U16 F deviennent les Compétitions U15 F
- . Les Compétitions U19 F deviennent les Compétitions U18 F

Dans ce cadre-là, et en amont de l'envoi du dossier d'engagements 2019/2020, ledit Comité a, en sa réunion plénière du 1er Avril 2019, fixé les conditions de participation des joueuses dans ces nouvelles compétitions :

## Compétitions U15 F (Ligue et District)

Ces compétitions sont ouvertes aux joueuses licenciées U15 F et U14 F.

Les joueuses licenciées U13 F peuvent, dans la limite de trois (3) inscrites sur la feuille de match, participer à cette épreuve, sauf s'il leur est interdit de pratiquer dans les compétitions de catégorie d'âge supérieure à celle de leur licence.

## **Compétitions U18 F (Ligue et District)**

Ces compétitions sont ouvertes aux joueuses licenciées U18 F, U17 F et U16 F.

Les joueuses licenciées U15 F peuvent, dans la limite de trois (3) inscrites sur la feuille de match, participer à cette épreuve, sauf s'il leur est interdit de pratiquer dans les compétitions de catégorie d'âge supérieure à celle de leur licence.

## **CHAMPIONNAT - Seniors**

## Régional 2

#### 20487314 BRUYERES FOOT 1 / PUC 2 du 11/05/2019

Courriel de BRUYERES FOOT 1.

La Section.

Considérant qu'une feuille de match papier a été utilisée pour cette rencontre,

Considérant que le club de BRUYERES FOOT 1 indique que l'arbitre officiel a conservé la feuille de match de la rencontre en raison du forfait du PUC 2 et l'absence de FMI,

Considérant que l'arbitre officiel confirme par courriel que l'équipe du PUC 2 était absente et avoir envoyé la feuille de match sans préciser à qui,

Considérant que la feuille de match n'est pas parvenue à ce jour à la LPIFF,

Par ces motifs.

Enregistre le forfait non avisé du PUC 2 (1er forfait intervenant dans les 3 dernières rencontres).

## Régional 3

#### Poule B

## 20515419 VILLEPINTE FF 1 / POISSY AS 2 du 25/05/2019

Courriel de POISSY AS 2 indiquant son forfait avisé (2ème forfait intervenant dans les 3 dernières rencontres).

## Feuilles de match manquantes - CHAMPIONNAT - Seniors

Les feuilles de match des rencontres ci-dessous doivent nous parvenir dans les meilleurs délais sous peine de match perdu par pénalité au club recevant pour absence de feuille de match après 2 rappels (art. 44 du RSG de la LPIFF) :

## 1er rappel:

Régional 3 – 20487322 PUC 2 / ISSY FF 2 du 25/05/2019

#### CHAMPIONNAT - Jeunes U19F - U16F

## **U19F**

# Poule B

## 21295308 GOBELINS FC 1 / FFA 77 1 du 25/05/2019

Courriel de FFA 77 1 indiquant son forfait avisé (3ème forfait intervenant dans les 3 dernières rencontres entraînant le forfait général de cette équipe).

## 21295301 PARIS FC 4 / SURESNES JS 1 du 11/05/2019

Réception de la feuille de match, match non joué pour cause de terrain impraticable. Ce match est neutralisé.

#### Poule C

## 21295346 MEAUX CS AC. 1 / SAINTE GENEVIEVE S. 1 du 11/05/2019

La Section prend connaissance du courriel de SAINTE GENEVIEVE S. 1 et précise que ce match pourra être inversé sur les installations de SAINTE GENEVIEVE S. sous réserve de l'accord des 2 clubs sur une date et un horaire à définir (demande à formuler via footclubs).

#### **U16F**

#### Poule B

## 21294961 PARIS FC 3 / FRANCONVILLE FC 1 du 01/06/2019

Courriel de FRANCONVILLE FC 1 demandant le report (motif : compétition départementale). La Section neutralise ce match.

## **Poule C**

#### 21295023 ULIS CO 1 / PARISIS FC 1 du 01/06/2019

Demande des ULIS CO 1 pour reporter le match au samedi 08/06/2019 (motif : tournoi organisé sur les installations).

Accord de la Section sous réserve de l'accord de PARISIS FC 1 qui doit parvenir au plus tard le vendredi 31/05/2019 – 12h00.

Sinon le match sera neutralisé.

## 21295021 COSMO TAVERNY 1 / RED STAR FC 1 du 01/06/2019

Courriel de COSMO TAVERNY demandant le report (motif : compétition départementale). La Section neutralise ce match.

#### Poule D

## 21295077 FFA 77 1 / STADE EST PAV. 1 du 18/05/2019

Forfait non avisé de STADE EST PAVILLON 1er forfait dans les 3 dernières rencontres.

#### Poule E

## 21295113 MONTIGNY LE BTX AS / CERGY PONTOISE FC 1 du 01/06/2019

Demande de report de CERGY PONTOISE FC 1 (Finale Beach Soccer – district 95). La Section neutralise ce match.

#### 21295125 MONTIGNY LE BTX AS 1 / PARIS CA 1 du 18/05/2019

Forfait non avisé de PARIS CA 1 (1er forfait intervenant dans les 3 dernières rencontres).

## Poule F

# 21295175 VAIRES ENT. ET COMP. US 1 / PARISIENNE ES 1 du 25/05/2019

Reprise de dossier,

En l'absence de retour du club de VAIRES ENT. ET COMP. US, la Section neutralise ce match.

# 21295171 ENTENTE PAYS DE FONTAINEBLEAU 1 / MEAUX CS AC 1 du 25/05/2019

Forfait avisé de MEAUX CS AC. 1 (1er forfait intervenant dans les 3 dernières rencontres).

## Feuilles de match manquantes

Les feuilles de match des rencontres ci-dessous doivent nous parvenir dans les meilleurs délais sous peine de match perdu par pénalité au club recevant pour absence de feuille de match après 2 rappels (art. 44 du RSG de la LPIFF) :

#### 1er rappel:

U19F - Poule A - 21295257 EVRY FC 1 / CARRIERES SUR SEINE US 1 du 18/05/2019

U19F - Poule A - 21295260 PARIS FC 2 / FLEURY FC 91 2 du 18/05/2019

U19F - Poule C - 21295348 SEVRAN FC 1 / JOUY LE MOUTIER FC 1 du 18/05/2019

U16F - Poule A - 21294937 VGA ST MAUR FF 1 / RUEIL MALMAISON FC 1 du 18/05/2019

U16F - Poule B - 21294986 PARIS FC 3 / MONTREUIL RSC 1 du 18/05/2019

U16F - Poule D - 21295076 VITRY ES 1 / SUCY FC 1 du 18/05/2019

U16F - Poule F - 21295170 PARISIENNE ES 1 / EVRY FC 1 du 18/05/2019

# 1<sup>er</sup> rappel:

U19F - Poule C - 21295344 JOUY LE MOUTIER FC 1 / LONGJUMEAU FC 1 du 11/05/2019

U16F - Poule D - 21295074 GRETZ TOURNAN SC 1 / PUC 1 du 11/05/2019